



Extrait du registre des décisions

Bureau du 22 octobre 2020

n° 060-20

Objet : RS - Demande de subvention auprès du Département de la Savoie pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue du Granier (RD 12) sur la commune de La Ravoire

- date de convocation le 16 octobre 2020
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille vingt, le jeudi vingt-deux octobre à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Ravoire, espace Jean Blanc, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 34

Aillon-le-Jeune	Serge Tichkiewitch
Aillon-le-Vieux	Christian Gogny
Arith	Cécile Trahand
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	Josette Rémy
Chambéry	Marie Bénévise - Pierre Brun - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Christelle Favetta-Sieyes - Aurélie Le Meur - Martin Noblecourt
Cognin	Franck Morat
Curienne	
Doucy-en-Bauges	
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leysse	Michel Dyen
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	
Vérel-Pragondran	
Vimines	Corine Wolff

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 6

de Corinne Charles à Franck Morat - de Philippe Ferrari à Cécile Trahand - de Sylvie Koska à Brigitte Bochaton - de Marie Perrier à Philippe Gamen - de Thierry Repentin à Jean-Benoît Cerino - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre

• conseillers excusés : 12

Jean-François Beccu - Stéphane Bochet - Vincent Boulnois - Michel Camoz - Jean-Pierre Coendoz - Pierre Duperier - Maryse Fabre - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Alain Thieffenat - Thierry Tournier

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 22 octobre 2020

délibération n° 060-20

objet **RS - Demande de subvention auprès du Département de la Savoie pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue du Granier (RD 12) sur la commune de La Ravoire**

Michel Dyen, vice-président chargé des bâtiments, du patrimoine, des voiries et des infrastructures, rappelle que l'avenue du Granier (RD12) sur la commune de La Ravoire est classée voirie d'intérêt communautaire. A ce titre, Grand Chambéry est maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux d'aménagement de cette voirie ne relevant pas des prérogatives du Département.

Il est prévu de créer un trottoir sécurisé permettant la liaison piétonne entre le chemin de la Folatière et l'arrêt de bus "Montlevin" (itinéraire emprunté notamment par les collégiens du collège de la Villette).

Il est proposé de solliciter le Département de la Savoie pour une subvention au titre de la sécurisation de l'avenue du Granier (RD12).

Le cout prévisionnel des travaux s'élève à 30 000 € HT.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière de voirie,

Vu la délibération n° 077-20 C du Conseil communautaire du 10 septembre 2020 déléguant au Bureau l'autorisation des demandes de subventions,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : sollicite le Département de la Savoie pour une subvention au titre de la sécurisation de l'avenue du Granier (RD12),

Article 2 : autorise le président ou son représentant à signer tous les documents à intervenir,

Article 3 : dit, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 060-20

Objet de l'acte : RS - Demande de subvention auprès du Département de la Savoie pour les travaux d'aménagement et de sécurisation de l'avenue du Granier (RD 12) sur la commune de La Ravoire

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 5 - Subventions 1 - Demandes de subventions

Date de l'acte : 22 octobre 2020

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20201022-lmc1H24244H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24244H1

Date de transmission en Préfecture : 28 octobre 2020

Date de réception en Préfecture : 28 octobre 2020

Période d'affichage : du au